

Dispositions relatives à l'abonnement ADSL

1. Parties au contrat

En apposant sa signature sur le formulaire d'inscription ou en passant commande d'un abonnement ADSL par Internet ou par téléphone, le client conclut un contrat d'abonnement avec Sunrise Communications AG (ci-après «Sunrise»). Pour conclure un tel contrat, le client ADSL doit impérativement être client Sunrise et raccordé de façon permanente au réseau fixe Sunrise (présélection automatique Sunrise select et non Call-by-Call) ou payer des frais supplémentaires de CHF 15.– par mois.

2. Objet du contrat

Le client conclut un contrat d'abonnement avec Sunrise portant sur la fourniture d'une prestation ADSL conformément au formulaire de commande ADSL, aux dispositions relatives à l'abonnement ADSL, au règlement d'utilisation d'Internet et aux Conditions générales de Sunrise (ci-après appelés «abonnement ADSL»). Ces documents font partie intégrante du contrat d'abonnement ADSL. Les dispositions relatives à l'abonnement ADSL peuvent être modifiées en tout temps. La version à jour en vigueur de ce document est publiée sur le site Internet www.sunrise.ch. Une version imprimée est également disponible auprès de Sunrise.

3. Droits et obligations de Sunrise

Sunrise fournit au client une prestation ADSL selon les termes de l'abonnement ADSL. Sunrise met tout en œuvre pour offrir à son client un service optimal et sans dérangement. Toutefois, Sunrise étant également soumise à la qualité de service de tiers, elle ne peut garantir une prestation ADSL sans interruption ni dérangement. En outre, Sunrise décline toute responsabilité en cas d'installation défectueuse, de raccordement défectueux ou d'autres défauts techniques qui découlent en particulier de prestations défectueuses de tiers. Sunrise se réserve le droit de refuser une commande ADSL lorsque l'adresse de livraison de la prestation ADSL ne se situe pas dans une zone couverte par l'ADSL de Sunrise. L'ADSL Line Check du site Internet www.sunrise.ch n'engage Sunrise en rien.

4. Droits et obligations du client

Le client a le droit d'utiliser la prestation ADSL selon les termes de l'abonnement ADSL. S'il n'est plus client du réseau fixe Sunrise et qu'il n'est plus raccordé de façon permanente au réseau Sunrise (présélection automatique), il s'engage à payer des frais supplémentaires de CHF 15.– par mois.

Le client est responsable des contenus reçus et envoyés via la prestation ADSL mise à sa disposition et doit observer le règlement d'utilisation d'Internet lorsqu'il fait usage de la prestation ADSL. Sunrise se réserve le droit d'interrompre cette dernière sans préavis ou de résilier le contrat avec effet immédiat en cas de violation des dispositions de l'abonnement. L'interruption de la prestation ADSL ne libère pas le client de son obligation de paiement des frais d'abonnement fixés jusqu'à l'échéance du contrat.

Si la responsabilité pénale ou civile de Sunrise est engagée pour des contenus dont il est prouvé qu'ils ont été reçus ou envoyés par le client, celui-ci doit apporter un soutien incondi-tionnel à Sunrise et prendre à sa charge l'intégralité des coûts occasionnés.

Le client doit veiller à ce qu'aucune personne non autorisée n'ait accès à la prestation ADSL. Il est entièrement responsable de tous les accès non autorisés.

5. Sécurité et protection des données

Pour l'opérateur de télécommunication qu'est Sunrise, les exigences du client en matière de sécurité sont de la plus haute priorité. Sunrise met en oeuvre les solutions techniques, dans la mesure du possible et si cela se justifie économiquement, afin de procurer une protection optimale au client. Sunrise ne peut toutefois donner aucune garantie concernant un éventuel défaut de sécurité, les données mises en mémoire, etc., notamment pour les prestations four-nies par des tiers. Le client s'engage à veiller lui-même à la sécurité de son accès à Internet et des installations qu'il contrôle.

6. Prix

Le client s'engage à payer les prix mentionnés dans le formulaire d'inscription ADSL. Sunrise se réserve le droit de modifier les prix à tout moment. Les prix en vigueur sont publiés sur le site Internet www.sunrise.ch et peuvent également être obtenus auprès de Sunrise à tout moment.

7. Conditions de paiement

Les frais d'abonnement (y compris les frais uniques fixés) doivent être payés d'avance tous les mois, au plus tard à la date d'échéance indiquée sur la facture. Si le client ne respecte pas son obligation de paiement, Sunrise se réserve le droit de suspendre ou d'arrêter la prestation ADSL sans avertissement. Si le client règle la facture et réclame le rétablissement de la prestation ADSL, il doit payer une taxe de rétablissement de service de CHF 100.–.

Si le client résilie le contrat avant l'échéance fixée ou si Sunrise résilie l'abonnement ADSL pour cause de violation du contrat ou interrompt la prestation, le client doit verser à Sunrise des frais de traitement de CHF 250.– si la durée contractuelle est de 12 mois ou de CHF 350.– si la durée contractuelle est de 24 mois.

La résiliation du contrat relatif à la taxe de raccordement entre le client et Swisscom entraîne l'interruption simultanée de la prestation ADSL de Sunrise. Dans ce cas, Sunrise a le droit d'exiger les frais ci-dessus ou de résilier le contrat vec effet immédiat.

8. Durée du contrat

L'abonnement ADSL est conclu pour une durée fixe de 12 ou de 24 mois (selon l'inscription) et commence avec l'acceptation de la commande par Sunrise. S'il n'est pas résilié par écrit au plus tard deux mois avant l'échéance du contrat, il est reconduit tacitement de 12 mois. Au terme de la durée fixe du contrat, le client a le droit de le résilier pour la fin d'une période fixe de douze mois, en respectant un préavis de deux mois.

Si le client déménage dans une région (avec transfert simultané du raccordement de base Swisscom) où la prestation ADSL de Sunrise n'est pas disponible, il peut résilier le contrat sans frais.

9. Droit applicable et for

Le présent contrat est régi par le droit matériel suisse. Le for est Zurich, 1, sous réserve de dispositions impératives du droit fédéral.

Octobre 2007